



Approbation du compte rendu de la réunion du 5 février 2018.

Le Conseil Municipal, réuni le 5 mars 2018 sous la présidence de Monsieur Serge HEAS, Maire.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017

- ✓ Approuve les comptes de gestion 2017 du Receveur, documents de synthèse justifiant de l'exécution des budgets « Principale » – « Assainissement » et « Lotissement ».

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

- ✓ **Budget Principal :**
En fonctionnement, les recettes se sont élevées à 1 331 770.93 € et les dépenses à 1 181 074.79€.
En Investissement, les recettes sont de 824 423.27 € et les dépenses à 588 509.65 €. Les Reste à Réaliser présentant un déficit de 38 159.59 €, l'excédent réel est de 348 450.17 €.
- ✓ **Budget Assainissement :**
En fonctionnement, les recettes se sont élevées à 66 513.43 € et les dépenses à 28 218.57 €.
En Investissement, les recettes sont de 40 789.84 € et les dépenses à 72 867.08 €. L'excédent réel est de 6 217.62 €.
- ✓ **Budget Lotissement :**
En fonctionnement, les recettes se sont élevées à 46 663.45 € et les dépenses à 30 163.45 €.
En Investissement, les recettes sont de 23 399.89 € et les dépenses à 38 754.77€. Le résultat excédentaire global est de 1 145.12€.

MODIFICATION PLU

- ✓ Décide de poursuivre la procédure de modification n°2 du PLU avec une modification de l'objet
- ✓ Engage cette procédure sans porter atteinte au PADD et dans le respect du Code de l'urbanisme,
- ✓ Charge le Cabinet Future Proche de réaliser le dossier,
- ✓ Donne autorisation au maire de signer tous contrat, avenant ou convention de prestation de service.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE ANNEE 2017

- ✓ Approuve que les frais de fonctionnement de l'école publique pour l'année 2017 s'élève à 734.75 € par élève.

CONTRAT D'ASSOCIATION : Avenant N°8

- ✓ Décide de reconduire le forfait communal au titre de l'année 2017 à 530 € par élève selon les critères définis dans la Convention conclue le 21 septembre 2016 entre la Commune de St Julien de Vouvantes et l'Ecole Privée St Michel.
- ✓ Approuve que l'avenant N°8 reprenant ces éléments soit signé par Mr le maire, Le président de l'Ogec et le Chef d'établissement.

SUBVENTIONS 2018 COMPLEMENTAIRES « Associations Locales et extérieures »

- ✓ Adopte les propositions ou vote les subventions suivantes :

	Subvention votée pour 2018
Demandes locales	
OGEC - Participation ASEM	3 000.00 €
OGEC - Contrat d'Association	530 € / enfants de la commune
Amicale Laïque	400.00 €

ACHAT MATERIEL SERVICE TECHNIQUE

- ✓ Autorise l'acquisition de différents petits matériels nécessaires au fonctionnement du service technique pour la somme de 4 200 €.

MOBILIERS SALLE FOYER RURAL

- ✓ Accepte l'acquisition de tables pour la salle du foyer rural pour un montant global de 665,76 €.

Fait à St Julien de Vouvantes, le 7 mars 2018.

Le Maire – Serge HEAS

